



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Personnel

Question écrite n° 36525

Texte de la question

M Daniel Goulet appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur la situation des candidats qui ont ete admis au concours d'agent d'exploitation des services des lignes en decembre 1983 et en septembre 1984 et de ceux qui ont reussi le concours de technicien de mai-juin 1985 et de mars 1986. Les interesses n'ont toujours pas ete appeles a l'activite, et ils se trouvent dans une situation particulierement preciaire puisqu'ils ne peuvent s'inscrire a l'ANPE, compte tenu de leur succes a un concours de la fonction publique. Le ministre des P et T recevant le 6 mai 1987 la federation syndicaliste des PTT (FO) avait fait part de son intention de prendre rapidement en consideration, pour la regler, cette regrettable situation. Il semble cependant que les recherches de solutions effectuees par les differents services administratifs des P et T soient restees jusqu'a present sans resultat positif. Il lui demande quelles mesures il lui parait possible de prendre pour regler le cas de ces agents qui ne peuvent rester dans l'etat d'incertitude ou ils sont places depuis plusieurs annees.

Texte de la réponse

Reponse. - La situation des candidats recus aux divers concours cites est actuellement la suivante. Pour le concours de technicien de mai-juin 1985, le nombre de recus etait respectivement de 29 pour l'examen professionnel du 31 mai, 218 pour le concours interne du 29 mai, 570 pour le concours externe Ile-de-France du 10 juin, 63 pour le concours externe regional du 10 juin. Le nombre d'appeles a l'activite pour chacune de ces categories s'eleve respectivement a 29 (soit la totalite), 70, 138 et 32. L'appel a l'activite se poursuit actuellement : huit dates de nomination sont prevues, d'avril a novembre 1988, ce qui permet d'annoncer que pratiquement tous les candidats recus a ces concours auront ete appeles a l'activite a la fin de 1988. La nomination des recus au concours de 1986 pourra alors etre envisagee. En ce qui concerne le service des lignes, le nombre de recus aux concours de decembre 1983 etait respectivement de 168 pour le concours interne, 125 pour le concours externe Ile-de-France, 152 pour le concours externe province. A l'heure actuelle, ont ete appeles a l'activite : la totalite des 168 recus du concours interne, les 30 premiers du concours externe Ile-de-France, les 53 premiers du concours externe province. Les desagregements causes aux interesses par une telle situation sont evidents ; ils illustrent la grande difficulte que presente l'elaboration d'un politique de recrutement sur une periode marquee par des fluctuations considerables en matiere de decisions budgetaires relatives aux emplois.

Données clés

Auteur : [M. Goulet Daniel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36525

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 673

Réponse publiée le : 25 avril 1988, page 1782